

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

L'ANC dévoile son plan stratégique

Page 6

■ Le rendez-vous du patrimoine

Annabelle Pando

PLF 2018 : focus sur les réformes fiscales patrimoniales (1/2)

DOCTRINE

Page 9

■ Personnes / Famille

Amélie Niemiec

La prise en considération de la volonté de la personne âgée lors de son entrée en établissement d'hébergement

CULTURE

Page 15

■ À l'affiche

François Ménager

Bouvard et Pécuchet

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

La nuit en mer

ACTUALITÉ

Éclairage



L'ANC dévoile son plan stratégique ^{130ko}

Olivia DUFOUR

L'Autorité des normes comptables (ANC) présidée par Patrick de Cambourg, a dévoilé le 19 septembre dernier son plan stratégique pour 2017-2019. Parmi les nouveautés figure la création du FANCI. Explications.

Ces dernières années, les normes comptables internationales IFRS ont tellement occupé le devant de la scène qu'elles ont fini par occulter quelque peu les normes françaises. Elles sont pourtant le quotidien des entreprises, petites ou grandes, cotées ou non cotées, et continuent de servir de base à la fiscalité. Lors d'une conférence d'IMA France qui s'est déroulée le 19 septembre dernier, Patrick de Cambourg a rappelé à ce sujet que l'ANC avait d'importants chantiers en cours ou déjà terminés. Parmi les textes achevés que les entreprises doivent surveiller figure le règlement sur les opérations de fusions et assimilés applicable aux opérations postérieures au 1^{er} janvier 2018. Pas de révolution mais un toilettage d'un texte qui n'avait pas bougé depuis 2004 et intègre certaines évolutions développées par la pratique. L'ANC va publier également un règlement relatif aux comptes du groupe action logement, tenant compte de la réforme des CIL (Comité interprofessionnel pour le logement) et une recommandation infra-réglementaire sur les fonds des syndicats de copropriétaires. Au chapitre des chantiers qui viennent d'être ouverts figure l'importante refonte des

comptes consolidés dont l'objet consiste à fusionner les trois règlements distincts portant à l'heure actuelle sur les entreprises industrielles, les banques et les assurances. Un premier projet de texte devrait sortir d'ici la fin de l'année. L'ANC travaille également sur la refonte des règles de comptabilisation du chiffre d'affaires dans l'idée de rechercher parmi les pratiques internationales les pratiques les plus pertinentes. Enfin, dans le prolongement d'IFRS 9 sur la comptabilisation des instruments financiers, l'ANC va faire évoluer les règles de dépréciation des pertes bancaires pour passer, conformément à la norme comptable internationale, de la comptabilisation de la perte encourue à celle de la perte attendue.

■ IFRS 17 : attention danger

Mais l'ANC ne travaille pas que sur les textes nationaux, l'Autorité s'empare aussi des textes internationaux. Le plus important d'entre eux, en ce moment, est la norme IFRS 17 sur les assurances.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34